



GENERAL TECHNIC

BIEN PLUS QU'UN DISTRIBUTEUR !

SERVICE APRÈS-VENTE 2024

Hydraulique - Chauffage - Climatisation - Ventilation



wilo



Hoval

Responsabilité pour l'énergie et l'environnement



Panasonic

heating & cooling solutions



FLYGT
a xylem brand



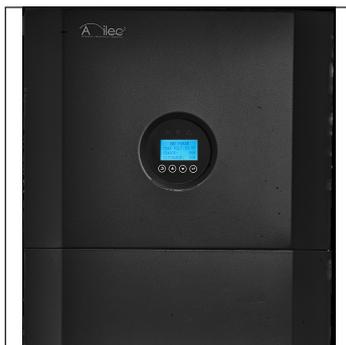
Danfoss



AIRZONE



solarcells
luxembourg



Aunilec Solar
Solutions photovoltaïques



VOTRE DEMANDE SAV

1

VOTRE BESOIN

Envoyez-nous votre demande SAV par mail sur info@general-technic.lu ou appelez-nous au +352 49 51 74 1.

Un formulaire de demande d'intervention est accessible sur notre site www.general-technic.lu dans la rubrique SAV.

2

INTERVENTION

Nos techniciens réalisent une préparation technique et une planification de l'intervention.

Une confirmation d'intervention vous sera envoyée dans les plus brefs délais, dès réception de votre commande officielle, avec votre référence.

Nos techniciens interviennent dans le respect de nos conditions générales SAV.

3

RAPPORT

Un rapport d'intervention vous sera envoyé dans les plus brefs délais.

Si le matériel est sous garantie : nous prenons en charge les composants remplacés.

Si le matériel n'est plus sous garantie : notre SAV vous facture les composants remplacés et l'intervention, ou une solution alternative vous sera proposée.



Toute intervention exige la présence de l'installateur, le nom du contact sur place, son gsm ainsi que l'adresse du chantier.

NOS TARIFS

TARIFS INTERVENTIONS WILO, HOVAL, LOWARA, FLYGT

Heure technicien DL 001	: 81,70 € HT / heure
Kilométrage DL 002	: 0,81 € HT / km
Temps de trajet DL 003	: 61,80 € HT / heure
Frais d'analyse pompe DL 135	: 76,96 € HT
Frais d'analyse VLT DL 132	: 177,58 € HT
Montage garniture Glycol (montage en atelier) DL 141	: 203,90 € HT

TARIFS INTERVENTIONS DANFOSS VLT, PANASONIC, AIRZONE

Déplacement + ½ heure de travail DL 129	: 288,87 € HT
Heure de travail DL 130	: 126,29 € HT
Récupération de fluide frigorigène (9 kg max) DL 163	: 534,90 € HT
Heure supplémentaire pour intervention Panasonic DL 001	: 81,70 € HT / heure

TARIFS PRÉ-VISITE AVANT MISE EN SERVICE

Forfait DL 170	: 351,24 € HT
----------------	---------------

NETTOYAGE DE CUVE DE RELEVAGE

VIA NOTRE SOUS-TRAITANT LAMESCH, PRIX INDICATIF (VARIABLE SELON DEVIS)

Forfait déplacement	: 272,50 € HT pour 1/2 h sur place
Heure de pompage (vidange de la cuve)	: 53,75 € par 1/4 d'heure supplémentaire
Recyclage / valorisation / traitements	

FORFAIT ANNULATION

Pour toute annulation du rdv sans accord téléphonique ou écrit préalable dans les 24 h ouvrés avant le rdv, nous nous accordons le droit d'appliquer ce forfait DL 142	: 149 € HT
--	------------



ASSISTANCE À LA MISE EN SERVICE HYDRAULIQUE

SURPRESSION

Surpresseur 1-2 pompes DL 100	: 523,48 € HT
Surpresseur 2-3 pompes DL 101	: 585,21 € HT

INCENDIE

Surpresseur FLA 1-2 DIN14462 DL 103	: 646,95 € HT
-------------------------------------	---------------

STATIONS DE RELEVAGE

RexaLift S DL 104	: 430,97 € HT
RexaLift M/L DL 105	: 503,04 € HT
RexaLift XL / XXL DL 106	: 564,78 € HT
DN – DN65 DL 133	: 626,51 € HT
> DN65 DL 134	: 688,23 € HT
Drain Alarm GSM DL 159	: 368,11 € HT

RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

Surpresseur Rain 1/3 DL 107	: 456,65 € HT
Surpresseur RainSystem AF 150 DL 108	: 554,45 € HT
Surpresseur RainSystem AF 400 DL 109	: 677,94 € HT
Pompes rotor noyé ou moteur ventilé DL 110	: 400,00 € HT



CONTRATS D'ENTRETIEN WILO

SURPRESSION

Surpresseur 1-2 pompes DL 111	: 595,54 € HT
Surpresseur 2-3 pompes DL 112	: 749,97 € HT

INCENDIE

Surpresseur FLA 1-2 DIN14462 DL 114	: 749,97 € HT
-------------------------------------	---------------

STATIONS DE RELEVAGE

DrainLift Sani-S DL 115	: 482,40 € HT
DrainLift Sani M/L DL 116	: 626,51 € HT
DrainLift Sani XL DL 117	: 626,51 € HT
DN – DN65 DL 160	: 681,88 € HT
> DN65 DL 161	: 715,68 € HT

RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

Surpresseur Rain 1/3 DL 118	: 549,39 € HT
Surpresseur RainSystem AF 150 DL 119	: 616,19 € HT
Surpresseur RainSystem AF 400 DL 120	: 677,94 € HT
Pompes rotor noyé ou moteur ventilé DL 121	: 379,35 € HT



ASSISTANCE À LA MISE EN SERVICE HVAC

CHAUDIÈRE GAZ

1 chaudière UltraGas DL 122	:	499,49 € HT
2 chaudières UltraGas dans le même local DL 123	:	787,28 € HT
3 chaudières UltraGas dans le même local + 150 € / chaudière DL 124	:	1 024,06 € HT

CHAUDIÈRE PELLETS BOIS

Chaudière pellets BioLyt (hors fourniture de granulés*) DL 126	:	813,33 € HT
--	---	-------------

**10 sacs de granulés à fournir par vos soins.*

Pour programmer la mise en service, vous devez avoir le certificat de conformité gaz en votre possession.

POMPES À CHALEUR

Pompes à chaleur Hoval DL 139	:	771,89 € HT
-------------------------------	---	-------------

CHAUFFAGE URBAIN

Transtherm aqua F DL 140	:	390,68 € HT
--------------------------	---	-------------

VENTILATION

HomeVent avec mesure des débits DL 125	:	408,96 € HT
RoofTop / RoofVent	:	sur demande

ENTRETIENS HVAC

CHAUDIÈRES GAZ

Entretien chaudière UltraGas 15-100 kW * DL 136	: 397,78 € HT
Entretien chaudière UltraGas 125-500 kW * DL 137	: 568,26 € HT
Entretien chaudière UltraGas 525-1150 kW * DL 138	: 738,74 € HT

CHAUDIÈRE PELLETS BOIS

Entretien BioLyt 4 T * DL 143	: 288,87 € HT
Entretien BioLyt 8 T * DL 144	: 506,70 € HT
Entretien BioLyt 24 T * DL 145	: 724,53 € HT
Entretien complet BioLyt avec nettoyage de la chambre de combustion des surfaces de chauffe, des ventilateurs, etc ... DL 127	: 1 255,85 € HT

VENTILATION

Entretien HomeVent FR ** DL 128	: 383,81 € HT
---------------------------------	---------------

* Comprend une visite annuelle, de contrôle, de réglage et d'optimisation de fonctionnement selon checklist Hoval. Contrat à renouveler tous les ans. Pièces d'usures et pièces de rechange non incluses.

** Nettoyage intérieur (aspiration et éponge humide), aspiration à la brosse de la roue enthalpique et remplacement des filtres (filtres non inclus)



CONTRATS D'ENTRETIEN HOVAL

CHAUDIÈRE GAZ

Contrat d'entretien chaudière Safe UltraGas 125-500 kW DL 150	: 904,48 € HT
Contrat d'entretien chaudière Safe UltraGas 525-1150 kW DL 151	: 1 070,22 € HT
Contrat d'entretien TopSafe UltraGas 125-500 kW DL 152	: 1 522,46 € HT
Contrat d'entretien TopSafe UltraGas 525-1150 kW DL 153	: 1 723,72 € HT

CHAUDIÈRE PELLETS BOIS

Contrat d'entretien TopSafe BioLyt 525-1150 kW DL 154	: 2 604,53 € HT / an
Tarif supplémentaire d'intervention DL 155	: 542,21 € HT

Pour le détail du contrat d'entretien TopSafe chaudière pellets bois : voir notre brochure SAV HOVAL.

Le contrat Safe Hoval pour chaudière Gaz comprend :

Une visite annuelle, de contrôle, de réglage et d'optimisation de fonctionnement selon checklist technique. Contrat reconduit tacitement tous les ans. Seulement sur installations neuves avec assistance mise en service effectuée par nos soins.

Comprend le remplacement des pièces d'usure suivantes :

- joint gaz
- électrode d'allumage
- électrode d'ionisation

+ 2 monitoring annuels digitaux, avec les données enregistrées et analysées sur 24 heures (récolte des infos via port usb)

Le contrat TopSafe Hoval pour chaudière Gaz comprend :

Une visite annuelle, de contrôle, de réglage et d'optimisation de fonctionnement selon checklist technique. Contracté pour une durée de 5 ans minimum et 15 maximum, reconduit tacitement tous les ans. Maximum 1 an après la mise en service Hoval. Seulement sur installations neuves avec assistance mise en service effectuée par nos soins.

Comprend le remplacement des pièces d'usure suivantes :

- joint gaz
- électrode d'allumage
- électrode d'ionisation
- joints de ventilateur tous les ans
- granulés de condensats tous les 2 ans
- chaussette de brûleur
- vanne gaz (tous les 10 ans ou 250 000 démarrages)
- filtre vanne gaz

+ 2 monitoring annuels digitaux, avec les données enregistrées et analysées sur 24 heures.

+ une surveillance continue de votre installation avec renvoi instantané de tous les défauts et alarmes. *

* Un accès internet doit être placé à côté de la chaudière.

ASSISTANCE À LA MISE EN SERVICE HVAC

CLIMATISATION : MISE EN SERVICE DU CIRCUIT FRIGORIFIQUE POUR ETHEREA Z, TZ, CZ, FZ

Monosplit DL 139	: 771,89 € HT
Multisplits 2 unités intérieures DL 146	: 889,10 € HT
Multisplits 3 unités intérieures DL 147	: 1 006,29 € HT
Multisplits 4 unités intérieures DL 148	: 1 123,50 € HT
Multisplits 5 unités intérieures DL 149	: 1 240,70 € HT

DRV - VRF

Raccordement unité intérieure DRV (liaison cuivre et raccordement électrique) DL 166	: 81,40 € HT
Raccordement boîte de distribution DRV (3 tubes et maxi 4 ports) DL 167	: 162,80 € HT
Mise en service unité extérieure DRV (liaison cuivre de l'unité extérieure, raccordement électrique, BUS, test de pression avec contrôle étanchéité, tirage au vide) DL 168	: 1 543,78 € HT
Recherche de conformité mise en service DRV (erreur de bus, recherche de fuite) DL 169	: 126,29 € HT

GROUPES D'EAU GLACÉE ECO I

Mise en service groupe d'eau glacée Eco i DL 165	: 499,49 € HT
--	---------------

> Le coût du fluide n'est pas compris et sera facturé séparément au prix du marché.



POMPES À CHALEUR AQUAREA

Pompes à chaleur Monobloc Panasonic DL 165 : 499,49 € HT

Pompes à chaleur Split Panasonic DL 172 : 771,89 € HT

Inclus : raccordement des conduites de cuivre, test de pression avec de l'azote, tirage sous vide, remplissage



ASSISTANCE À LA MISE EN SERVICE

Pour 1 à 2 systèmes DL 162 : 602,70 € HT

Pour 3 à 5 systèmes DL 173 : 764,57 € HT

Pour 6 à 10 systèmes DL 174 : 1 527,66 € HT

Pour 11 à 20 systèmes DL 175 : 2 292,23 € HT

Pour 21 à 40 systèmes DL 176 : 3 055,32 € HT

Pour 41 à 60 systèmes DL 177 : 3 819,89 € HT



MISE EN SERVICE SOLARCELLS / AUNILEC SOLAR

Mise en service photovoltaïque DL 164 : 811,80 € HT



CONDITIONS GÉNÉRALES

Services après-vente

1.1 Demande d'intervention

Toute demande d'intervention de la part du client fera l'objet d'un bon de commande spécifique et dédié, ce bon de commande constitue les conditions particulières venant compléter les présentes CGSAV. Aucune intervention ne peut avoir lieu sans bon de commande client avec n° de commande obligatoire. La confirmation de rendez-vous sera envoyée dans les 24 h ouvrés. Toute modification ou annulation de commande demandée par le client ne peut être prise en considération que si elle est parvenue endéans les 24 h ouvrés. Une facturation de 149 € sera appliquée si non-respect. Nos interventions ont lieu du lundi au vendredi, de 7 h à 16 h. Toute intervention exige la présence de l'installateur, le nom du contact sur place, son Gsm ainsi que l'adresse du chantier (emplacement exact de l'installation).

1.2 Dépannage

Les tarifs d'une intervention se calculent à partir du nombre d'heure nécessaire, et du lieu géographique de l'intervention. La date de l'intervention sera définie en fonction des disponibilités du client. Le client devra libérer l'accès à nos techniciens afin qu'ils puissent travailler dans un environnement dégagé. En cas de défaut ou de panne, le client peut contacter General Technic par téléphone +352 49 51 74 – 435 / - 436 ou via la rubrique « contact » ou « Service après-vente » des sites internet www.general-technic.lu et www.hoval.lu. Tout dépannage exige la présence de l'installateur.

1.3 Assistance à la mise en service

Les installations définitives sont suivies d'une assistance à la mise en service effectuée par un technicien de General Technic agréé, en étroite collaboration avec les services après-vente de Wilo, Hoval, Panasonic ou Danfoss et en présence de l'installateur chargé du projet. Tous les raccordements électriques, hydrauliques et gaz, doivent être finalisés avant l'intervention de notre technicien. La checklist envoyée par notre technicien doit nous être retournée avant l'intervention pour une efficacité maximale lors de l'intervention. Aucune intervention de notre part ne pourra être exécutée sans la présence obligatoire de notre client, sans quoi General Technic se réserve le droit d'annuler. Nos produits Hoval, Wilo, Panasonic et Danfoss doivent être mis en œuvre conformément aux règles et notices des fabricants figurant dans les notices d'installation et catalogues. Toute assistance à la mise en service exige la présence de l'installateur.

1.4 Contrats d'entretiens

Nos différentes formules de contrats d'entretiens fabricants sont prioritaires pour les interventions de dépannage et peuvent engendrer le déplacement d'un rendez-vous déjà planifié.

PRÉ-REQUIS

PRÉ-REQUIS COMMUNS POUR LA MISE EN SERVICE / INTERVENTION DE TOUS LES PRODUITS

- Présence de l'installateur indispensable
- L'installation doit être conforme aux données du constructeur
- Alimentation électrique de l'équipement doit être disponible

PRÉ-REQUIS POMPE À CHALEUR AIR/EAU

- Rendre l'accès aux unités possible
- La PAC doit être installée à moins de 1 mètre du sol (à défaut, présence d'un échafaudage conforme obligatoire)
- Les liaisons frigorifiques doivent être bouchées ou brasées afin d'assurer une étanchéité à l'air et à l'humidité, à proximité des raccords
- Les liaisons frigorifiques doivent être installées sans cassure ni pliure
- Le diamètre et la longueur des liaisons frigos doivent être conformes aux données du constructeur
- Raccordements hydrauliques chauffage, capteurs et ECS effectués
- Mise en eau (glycolée si nécessaire) de l'installation, mise en pression, purge effectuée
- Réalisation du système d'évacuation des eaux

PRÉ-REQUIS POMPE À CHALEUR AIR/AIR

- L'installation doit être conforme aux données du constructeur
- Les unités intérieures et extérieures doivent être positionnées et fixées à leur emplacement définitif
- Rendre l'accès aux unités possible
- Les liaisons frigorifiques doivent être bouchées ou brasées afin d'assurer une étanchéité à l'air et à l'humidité, à proximité des raccords
- L'UE doit être installée à moins de 1m du sol (à défaut, présence d'un échafaudage obligatoire)
- Les dénivelés entre l'unité extérieure et les unités intérieures doivent être conformes aux préconisations du constructeur
- L'écoulement des condensats doit être raccordé
- Les tubes frigo doivent être installés sans cassure ni pliure, bouchonnés et repérés si plusieurs appareils
- Le diamètre et la longueur des liaisons frigo doivent être conformes aux données du constructeur
- L'alimentation électrique doit être disponible le jour de l'intervention
- Les raccordements doivent être en place et conformes aux données du constructeur
- Application des normes en vigueur au Luxembourg relatives au fluide frigorigène R32 / R410 : vérification de la surface minimale de la pièce et de la présence d'une ventilation adaptée conforme aux normes

Notre service après-vente est ouvert du lundi au vendredi,
de 7h à 16h et joignable au :

+352 49 51 74 436 / 416 ou par mail info@general-technic.lu

Nos techniciens certifiés fabricants Wilo, Hoval, Danfoss et Panasonic, interviennent régulièrement sur les installations, et assurent une assistance technique en Hotline.

Ils sauront vous apporter des réponses claires sur toutes questions techniques, liées à nos produits.

Pour pouvoir répondre le plus rapidement et efficacement possible à vos demandes, vous devrez, au moment de l'appel, être à proximité du produit concerné, en ayant la possibilité de le manipuler.

L'assistance à la mise en service comprend : la vérification de la conformité de l'installation, les réglages de la régulation, le contrôle des organes de sécurité, les explications du fonctionnement.



General Technic Building Solutions
17B rue Gabriel Lippmann
L 5365 Munsbach
T : +352 49 51 74 1



info@general-technic.lu

www.general-technic.lu

Service après-vente certifié :

